



coblenceavocats

Communiqué de presse

Paris, le 8 juillet 2021

Coblence avocats accompagne Humans4Help dans le cadre de l'acquisition de Little Big Smala

Humans4help annonce l'acquisition du studio d'innovation digitale, Little Big Smala, afin de renforcer sa proposition de valeur au marché. Coblence avocats (Alexandre Brugière, associé, Sophie Raballand et Didem Senol) a accompagné Humans4Help dans le cadre de cette opération.

Fondée par Lila Benhammou en 2017, [Humans4Help](#) est une société spécialisée dans les sujets relatifs à la transformation digitale autour de l'amélioration des processus d'entreprise incluant le process mining qui réduit les inefficiences des process et la Robotic Process Automation (RPA). L'entreprise propose une offre répondant aux attentes et objectifs spécifiques de chaque type de structure et est aujourd'hui présente en Europe, aux US et au Canada.

[Little Big Smala](#) est un studio d'innovation digitale créé en 2017 par Jonathan Dhont Ghofrane Ben Younes qui accompagne des grands comptes et des startups sur des projets de transformation digitale avec comme vecteur une expérience utilisateur riche et sur-mesure.

Cette acquisition, d'un montant confidentiel, va permettre à Humans4Help de compléter son offre de service autour de la Data Life Cycle management avec notamment la création de sa digital factory. Elle constitue, par ailleurs la première opération à s'inscrire dans la stratégie actuelle de croissance externe de Humans4help.

Conseils juridiques Acquéreur

- Conseil juridique Corporate : Coblence avocats – Alexandre Brugière, associé, Sophie Raballand et Didem Senol

Conseils juridiques Cédants

- Conseil juridique Corporate : Omada Avocats – Vincent Latournerie

A propos de Coblence avocats

Coblence avocats est un cabinet d'avocats créé en 1984, dédié au droit des affaires et comptant à ce jour 45 avocats dont 13 associés.

Le cabinet propose à ses clients un panel de compétences complet et cohérent et une expertise sur-mesure dans les principaux domaines du droit des affaires :

- Corporate – Fiscalité ;
- Droit social et droit des dirigeants ;
- IP/IT ;
- Droit de l'immobilier et de la construction ;
- Restructurations / Droit des entreprises en difficulté ;
- Contentieux des affaires.

Contacts :

Marie Merklen - Elliott & Markus
T : 01 53 41 41 84
m.merklen@eliott-markus.com

Marie Deléage - Coblenz avocats
T : 01 53 67 24 24
www.coblenz-avocats.com
deleage@coblenz-avocats.com
